



Dettes impôt produits divers

Par estelle

Bonjour

J ai une dette depuis 2009
D impôt produit divers

En 2014 suite a leur courrier
Et contenu de ma situation précaire j ai demandé
L effacement total de la dette,a mon courrier j ai joint
Mes revenus et charges.pas de réponse !

Depuis tous les ans a la même période,
Je reçois la réclamation de cette dette et tous
Les ans j envoie un courrier .

Pas réponse concernant l effacement.

Quand y aura t-il prescription?

Merci de bien vouloir me conseiller.

Cordialement.